



Guillaume DELMAS (SNES-FSU)
Chargé de la communication
01 40 63 29 33 / 06 86 94 15 33

Jérôme FEREC (SNES-FSU)
Chargé des relations avec la presse
01 40 63 29 46 / 06 25 43 24 48

A Mesdames et Messieurs les Journalistes,

Vous trouverez ci-après le Communiqué de presse du SNES-FSU en date du mercredi 10 février 2010.

Vous en souhaitant bonne réception, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien à vous

Guillaume DELMAS et Jérôme FEREC

Contacts :

Frédérique ROLET, cosecrétaire générale du SNES-FSU : 06.07.18.76.81

Daniel ROBIN, cosecrétaire général du SNES-FSU : 06.08.24.23.47

Martine LE FERRAND, secrétaire générale adjointe du SNEP-FSU : 06.85.01.83.21

Communiqué de presse :

Formation des maîtres : l'improvisation et l'irresponsabilité ministérielle comme politique

Le SNES et le SNEP ont été reçus par le cabinet du Ministre lundi 8 février pour discuter des conditions de stage des lauréats des concours de l'enseignement du second degré.

La plus grande improvisation semble régner au plus haut niveau du ministère quant à la façon d'utiliser les professeurs et CPE stagiaires dès la rentrée prochaine. Enfin conscient qu'une entrée à temps plein dans le métier n'est pas raisonnable, le Ministre envisage que les conseillers pédagogiques - tuteurs - qui n'auront reçu aucune formation à cette fonction, assurent jusqu'à six heures de cours en doublette avec le professeur stagiaire pendant les six à huit premières semaines. Le tuteur serait alors lui-même remplacé par un TZR ou un contractuel, avec des modalités qui relèvent du bricolage, nient les réalités propres au fonctionnement des établissements du second degré et conduiront à une profonde désorganisation des services. Après ces 6 à 8 semaines, la suite de l'année relève de la même irresponsabilité : les périodes de départs en stage des nouveaux enseignants (8 semaines sur le reste de l'année) poseront de lourds problèmes de remplacement qui s'ajouteront à ceux déjà rencontrés cette année, aggravés encore par la nécessité de regrouper en même temps, pour ces stages, l'ensemble des stagiaires d'une même discipline et d'un même secteur géographique.

Ancré dans l'idéologie de l'autonomie des établissements, le Ministre renvoie au niveau local une organisation qu'il n'est pas capable d'assumer lui-même en raison de ses propres choix. Ce n'est donc pas un hasard si les propositions des Recteurs sont très différentes d'une académie à l'autre, malgré une constante qui semble se dessiner : l'affectation des stagiaires à temps plein, sans réelle formation ni accompagnement.

Ainsi sacrifiés sur l'autel de la sacro-sainte diminution des moyens budgétaires, les lauréats de concours et les élèves seront les premières victimes de ces choix.

Les nouveaux professeurs, car ils seront plongés immédiatement en situation de pleine responsabilité, devront, dans l'urgence, se débrouiller seuls pour assurer toutes les dimensions du métier. Les élèves seront également lourdement pénalisés, car ils auront devant eux un enseignant non formé en début d'année, un étudiant en master ensuite et parfois un enseignant remplaçant pendant certaines périodes, quand les remplacements pourront être effectués ! Inutile de préciser que la continuité pédagogique sera inexistante dans ces conditions et que les conditions d'études seront catastrophiques. On peut estimer que plus d'un million d'élèves pourraient être touchés par cette mascarade.

Ce montage ubuesque témoigne également d'un profond mépris pour le travail des actuels formateurs en IUFM.

Il est impensable que de telles conditions de stage puissent être mises en place. Le SNES et le SNEP appellent les personnels à y faire échec en se saisissant du problème, en informant les parents d'élèves sur les futures conditions d'études de leurs enfants et en participant massivement aux prochaines mobilisations.

Le SNES et SNEP continuent par ailleurs à exiger la remise à plat de cette réforme.